

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'État repourvoit le poste de préposé-e à la protection des données et à l'information

Pour occuper le poste occupé précédemment par Christian Raetz et pour lequel Mélanie Buard assure actuellement l'intérim, le choix du Conseil d'État s'est porté sur Mireille Muller-Zahnd. Avocate de formation, Mme Muller-Zahnd est au bénéfice d'une longue expérience de l'administration, au sein de laquelle elle a exercé différentes fonctions de cadre.

La loi vaudoise sur la protection des données personnelles prévoit que le Conseil d'État désigne pour une durée de six ans le ou la titulaire de la fonction de préposé-e à la protection des données et à l'information. Rattaché-e administrativement à la chancellerie d'État, le ou la préposé-e exerce son activité de manière indépendante. Au terme d'une procédure de recrutement approfondie, le choix du Conseil d'État s'est porté sur Mireille Muller Zahnd, actuellement secrétaire générale suppléante au Département du territoire et de l'environnement.

Née en 1961, Mme Muller-Zahnd dispose d'une longue expérience au sein du service public vaudois. Elle y occupa la fonction d'adjointe du chancelier, puis de secrétaire générale de l'Université avant son poste actuel au Département du territoire et de l'environnement. Sa formation d'avocate et le fait que le suisse-allemand est sa seconde langue maternelle complètent utilement le bagage qui est le sien au moment de se voir confier la responsabilité de la fonction de préposée à la protection des données et à l'information. Ce poste exige en effet le sens de l'indépendance inhérent aux tâches qui lui sont liées et une très bonne connaissance de l'administration, qui doit intégrer dans son activité comme dans ses projets les exigences de la protection des données. La fonction implique en outre de suivre avec attention l'évolution d'une jurisprudence toujours plus abondante et celle du droit supérieur, sur le plan fédéral et international.

Mme Muller-Zahnd entrera en fonction le 1er septembre prochain. D'ici là, Mélanie Buard continuera d'assurer l'intérim qui lui a été confié le 1er janvier 2014, à la tête du bureau de la préposée à la protection des données et à l'information. Elle a en effet décidé de quitter sa fonction à fin août 2016. Le Conseil d'État exprime à Mme Buard sa reconnaissance pour avoir assumé la responsabilité de la mise en oeuvre de la

législation sur la protection des données et la transparence, en particulier pour l'action efficace qu'elle a déployée afin d'améliorer la sensibilisation du service public et des citoyens vaudois dans cette matière complexe.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juin 2016

Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'État, 021 316 50 01 ; Vincent Grandjean, chancelier de l'État de Vaud, 079 210 84 09

Photo Mireille Muller-Zahnd